

Fort-De-France, le 06/06/2018

Monsieur le Directeur,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, notre syndicat vous notifie d'un préavis de grève.

Le mouvement de protestation débutera Mardi 12 Juin 2018 à 8h00 et prendra fin le Mardi 12 Juin à 14h00. Par cette action, nous souhaitons attirer votre attention sur les faits suivants :

- Absence de réponses à la plateforme de revendication approuvée par la communauté hospitalière et signé le 23 novembre 2017
- Dégradation extrême des conditions de travail au CHU de la Martinique, ne nous permettant pas d'assurer de manière pérenne la qualité, la sécurité et l'équité dans l'accès aux soins de tous les usagers de notre hôpital.

A ce titre nous revendiquons les éléments ci-dessous :

- Une écoute et un accompagnement immédiat de l'état et du ministère des affaires sociales et de la santé afin de relancer le fonctionnement de cet hôpital
- La restauration des conditions de travail sur tous les établissements intégrant le CHU de la MARTINIQUE
- L'application des points notifiés dans la plateforme de revendication signée près d'un tiers de la communauté médicale et soutenu par le collectif CHUM Douvan Douvan et l'association « Sauvez la santé en Martinique »
- La nécessité de mener une réflexion visant à stabiliser le caractère universitaire de notre hôpital dans sa dimension de recours, d'enseignement et de recherche, ainsi que de par son positionnement territorial

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations les plus distinguées

José-Luis BARNAY

MPR, Mangot-Vulcin

RPPS 10100708105

CHU Martinique - Finess 970211207

Président Section Hospitalière

SMMq